

«Les deux paliers de gouvernement reconnaissent qu'encourager les innovations, améliorer les compétences et faciliter l'accès à la technologie sont les clés du succès, a ajouté M. Manley. Ce protocole d'entente encouragera la collaboration et les échanges de vue qui renforceront la compétitivité industrielle et technologique du Canada.»

Le protocole d'entente vise à élargir l'accès des entreprises ontariennes aux marchés internationaux, à améliorer le degré de préparation aux exportations, à accroître la performance des entreprises en matière de commerce international et à assurer la promotion efficace de l'Ontario afin qu'elle puisse profiter des possibilités d'affaires et d'investissement.

Il constitue aussi un progrès en ce qui concerne le Plan d'action Canada-Ontario, visant à améliorer l'efficacité de la fédération, qui a été signé à la Conférence des premiers ministres du 18 juillet dernier par le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, et le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae.

- 30 -

Ci-joint copie du protocole d'entente.

Pour de plus amples renseignements les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

ou avec :

Terry Ford
Industrie Canada
(613) 954-8895

ou avec :

George Hutchison
Ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario
(416) 325-8521